

Arrêté n° 30-2026-02-27.00006 en date du 27 février 2026

portant état définitif des listes des candidats enregistrées à la préfecture du Gard,  
à la sous-préfecture d'Alès et à la sous-préfecture du Vigan  
pour le premier tour des élections municipales et communautaires  
du 15 mars 2026 dans les communes du Gard

Le préfet du Gard,  
chevalier de la Légion d'honneur,  
officier de l'ordre national du Mérite,

**Vu** le code électoral, notamment ses articles L. 267, L. 273-1 et suivants, R. 28 et R 127-2 et suivants ;

**Vu** le décret n° 2025-848 du 27 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers métropolitains de Lyon, des conseillers de Paris et des conseillers d'arrondissement de Paris, Lyon et Marseille et portant convocation des électeurs ;

**SUR PROPOSITION** du Secrétaire Général de la Préfecture ;

**Arrête :**

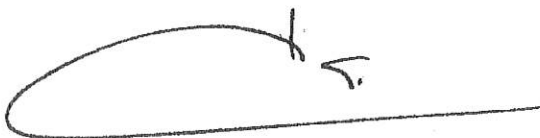
**Article 1 :** L'état définitif des listes de candidats enregistrées à la préfecture du Gard, à la sous-préfecture d'Alès et à la sous-préfecture du Vigan pour le premier tour des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026 dans les communes du Gard est annexé au présent arrêté.

**Article 2 :** Les listes sont présentées dans l'ordre résultant du tirage au sort des emplacements d'affichage tel qu'il a été organisé le vendredi 27 février 2026 en préfecture et en sous-préfectures.

**Article 3:** - le secrétaire général de la préfecture du Gard,  
- les sous-préfets d'Alès et du Vigan,  
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera  
publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, inséré sur le site internet de  
l'État dans le Gard ([www.gard.gouv.fr](http://www.gard.gouv.fr)) et communiqué à Mesdames et Messieurs les  
maires des communes du Gard.

à Nîmes, le 27 février 2026

Le préfet,  
pour le préfet et par délégation,  
le secrétaire général

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a few smaller strokes, positioned above a horizontal line.

Yann GERARD

**30 - Gard / Nîmes (302)**

**30241 - Saint-Chaptes**

Proportionnel - Communes de 1000 habitants et plus

**1 NOTRE Avenir EN COMMUN**

Candidat au conseil communautaire

1 Mme CHANEAC Valérie

OUI

2 M. CHAPDANIEL Sébastien

OUI

3 Mme PELADAN MONCHENEY Edith

4 M. PORTAL Jocelyn

5 Mme BOUYARD Emilie

6 M. MATHIEU-CHARRE Jacques

7 Mme JULLIAN Elodie

8 M. SCIQU Sylvain

9 Mme BOUCAUT Elorie

10 M. MAURIN Clément

11 Mme JACQUOT Maïder

12 M. MAURIN Samuel

13 Mme JULLIAN Emma

14 M. DURAND Luc

15 Mme ROMANI Patricia

16 M. BONNARD Christophe

17 Mme PALACIO Séverine

18 M. DESOEUVRE Arnaud



19 Mme MARABOTTO Liliane



## 2 SAINT-CHAPTES ENSEMBLE POUR DEMAIN

Candidat au conseil communautaire

- 1 Mme REWUCKI Catherine
- 2 M. ETTORI Bruno
- 3 Mme PERROTIN Karine
- 4 M. CAUQUIL Xavier
- 5 Mme CARIAT Christine
- 6 M. DUVAL Jérôme
- 7 Mme HUNOT Anne-Laure
- 8 M. MATHIEU- CHARRE Loïc
- 9 Mme MATON Karine
- 10 M. RAVAT Jofray
- 11 Mme PAGES Anne-Marie
- 12 M. PEREIRA Anthony
- 13 Mme PLAINFOSSÉ Sarah
- 14 M. CHAMINADE Jean-Pierre
- 15 Mme PIZZUT Sandrine
- 16 M. CONAN Yannick
- 17 Mme THIBAUT Aline
- 18 M. ESCANDELL Sylvian
- 19 Mme HUSELSTEIN Elodie
- 20 M. BONNE Eric

OUI

OUI

